



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E104894

VALABLE JUSQU'AU 09/10/2025

ÉDITÉ LE 27/02/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2009

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 23/07/2024
2 600

Raison sociale : LA POSE MENUISERIE PVC

124 ROUTE NATIONALE
62170 BRIMEUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOULOGNE SUR MER 509996104

Siret : 509 996 104 00014

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 0053223/L

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 146197114

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 146197114

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Téléphone : 03 21 86 55 30

Portable : 06 87 98 08 56

Site Internet : www.laposemenuiserie.fr

E-mail : la.pose.menuiserie@orange.fr

Responsabilité légale :
DELBEQUE ELIE HENRI GERARD GÉRANT

Fax : 03 21 86 06 86

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	27/07/2022
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	12/02/2025
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	12/02/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	12/02/2025
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	12/02/2025
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	12/02/2025
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	12/02/2025

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.